

Consignes de sécurité pour les visiteurs des centres de traitement des déchets ménagers du Sycptom

Les centres de traitement des déchets ménagers sont des **installations industrielles** dont la visite exige le strict **respect des règles de sécurité**.

Lors de la visite, il est impératif de **respecter les consignes** formulées par l'encadrant.

Leur non-respect pourrait entraîner l'arrêt de la visite.



Le port des Équipements de protection individuelle est obligatoire.

Un casque et un gilet réfléchissant vous seront remis et devront être portés durant toute la visite.

Portez des chaussures plates et fermées, munies de semelles non glissantes.

Si besoin, une coque à placer par-dessus vos chaussures vous sera remise.



Portez des manches longues (pas de bras nu).



La prise de photo ou vidéo est soumise à autorisation, en raison du droit à l'image. C'est pourquoi il est interdit de prendre en photo les agents qui travaillent. Toute prise de vue du site devra être réalisée avec l'accord de votre accompagnateur.

Il est **strictement interdit de fumer** dans l'enceinte des installations de traitement des déchets ménagers.

